

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA VERGNE**

L'an deux mil vingt-trois le dix-neuf juillet à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de M. INGRAND Alain, Maire.

Date de convocation : 12 juillet 2023

Présents : Mmes, Beaumatin, Bianchini, Guérout, Veubret, Mrs, Gauvin, Giraudeau, Ingrand, Praud, Renaux, Zimmermann.

Pouvoirs :

Absents excusés : Mmes Bineau, Mercier, Mr Lecourt

Absent : Mme Goncalves,

Secrétaire de séance : Mme Beaumatin Emmanuelle

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Présents : 10

Nombre de votants : 10

OBJET : 1. Devis Eclairage Public Prises Illuminations

M. le Maire fait part que dans le cadre des illuminations de Noël, il est prévu la mise en place de 22 prises pour un montant de 3 953,78 €, soit 1 324,43 € à la charge de la commune après prise en charge de 50 % du coût par le SDEER, le paiement pouvant être échelonné sur 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec le SDEER concernant la mise en place de 22 prises pour les illuminations de Noël, avec un remboursement en cinq annuités sans intérêt ni frais.

Les crédits sont inscrits au budget communal

Fait et délibéré à La Vergne les jour mois et an susdits

Ont signé au registre : Tous les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Alain INGRAND